

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **MAIS A LA PHOSPHINE : CE N'EST PAS A TRISKALIA DE DIRE LA LOI !**

Dans un communiqué du 20 février 2017, TRISKALIA et ses 2 filiales, COBRENA et NUTREA, acheteurs de 25 500 tonnes de maïs bloquées au port de Brest depuis le 16 décembre 2016 en raison d'une contamination à la phosphine, annoncent à grands renforts d'analyses que le maïs est commercialisable.

C'est quand même un comble ! C'est l'entreprise prise en défaut d'utilisation de céréales non conformes, qui annonce elle-même que ces céréales sont à nouveau conformes ! Alors que l'enjeu de cette affaire est un problème de Santé Publique. Triskalia ne peut pas être à la fois, juge et partie !

Les services de l'Etat sont responsables des analyses et du suivi des stocks. Mais l'Etat se tait : les résultats de ces analyses sont gardés secrets ; aucune information n'est donnée sur la situation des stocks à Plouisy et à Plouagat. Le ministre de la Santé, M. TOURAINE et celui de l'Agriculture, S. LE FOLL, que nous avons interpellés, restent silencieux face à ce scandale de Santé Publique. Ils laissent Triskalia annoncer la commercialisation du maïs contaminé. Or les antécédents judiciaires de la coopérative Triskalia, reconnue par le Tribunal des affaires sociales de Saint-Brieuc, coupable d'avoir empoisonné aux pesticides plusieurs de ses ex-employés, son comportement non transparent dans cette affaire de maïs à la phosphine, nous poussent à douter de sa bonne foi.

Le communiqué de Triskalia ne suffit donc pas à garantir que ce maïs ne présente aucun risque, ni pour la santé des travailleurs portuaires et agricoles, ni pour celles des animaux qui sont destinés à s'en nourrir, ni pour les humains qui les mangeront. C'est à l'ANSES de dire si ce maïs est consommable.

En l'absence de garanties claires données par la Préfecture elle-même, nous continuons à demander la destruction des 25 500 tonnes de maïs.

Rennes, Le 21 février 2017

#### **Contacts :**

**Serge Le Quéau : Union Régionale Solidaires de Bretagne : 06 80 95 85 17**

**Michel Besnard: Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest : 06 73 19 56 07**

**René Louail : Comité de soutien aux victimes des pesticides de Triskalia : 06 72 84 87 92**

**Union Régionale Solidaires de Bretagne : 1 rue Zénaïde Fleuriot 22000 Saint Brieuc Tél : 02 96 33 50 89**